

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
D'INFORMATION ET DE CONSULTATION PUBLIQUE  
ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire	Gaétan Vachon,
Mesdames les conseillères	Luce Lacroix, Nicole Boilard,
Messieurs les conseillers	Claude Gagnon, Rosaire Simoneau, Eddy Faucher, Steve Rouleau,

**AVIS** vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire d'information et de consultation publique du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord, est convoquée pour **lundi le 13 janvier 2020 à 19 h 30** suivant les articles 109.2 et 109.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, et seront pris en considération les sujets suivants :

---

**DATE :** 13 janvier 2020  
**HEURE :** 19 h 30  
**LIEU :** Salle du conseil de l'hôtel de ville

---

1. Ouverture de séance
2. Vérification et acceptation de l'ordre du jour
3. Information et consultation publique sur les projets de règlements suivants :
  - 3.1. Premier projet du règlement numéro 1774-2019 amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements afin de modifier l'annexe 1, « Plan de zonage du secteur urbain – carte PZ-2 », en créant la zone 199 à même une partie de la zone 323 afin d'y inclure les propriétés bornant les côtés nord-ouest et sud-est de la route Chassé, soit plus particulièrement celles identifiées par les lots 3 254 513, 3 254 514, 3 473 170, 3 473 171, 3 473 172, 5 759 514, 5 759 515, 5 759 516 et 5 759 517 du Cadastre du Québec ainsi qu'une partie de la route Chassé, ainsi qu'en modifiant l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de façon à autoriser à l'intérieur de la nouvelle zone 199 les usages « Résidence multifamiliale », « Parc », « Infrastructures » et à permettre à l'intérieur des conditions d'implantation que la hauteur maximum soit de six (6) étages et que la marge de recul avant soit de 6,0 mètres
    - 3.1.1. Document résumé / assemblée d'information et de consultation publique
    - 3.1.2. Premier projet du règlement numéro 1774-2019

- 3.2. Premier projet du règlement numéro 1775-2019 amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements afin de ❶ modifier l'annexe 1, « Plan de zonage du secteur urbain – carte PZ-2 » du développement domiciliaire des promoteurs *Immeubles Mel-Voie inc., messieurs Georges et Jean Provost*, en créant les zones 169J et 169K à même les zones 169E et 169F afin d'y inclure certaines propriétés bornant les côtés nord-est et sud-ouest de la rue des Frères-Paré, entre les avenues Saint-Joseph et Saint-Alfred, ainsi qu'en modifiant l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de façon à abroger les zones 169E et 169F et à autoriser à l'intérieur des nouvelles zones 169J et 169K les usages et conditions d'implantation et ❷ modifier l'annexe 1, « Plan de zonage du secteur urbain – carte PZ-2 » du développement domiciliaire des promoteurs *Immeubles Mel-Voie inc., messieurs Georges et Jean Provost*, en créant les zones 169L et 169M à même les zones 169G et 169H afin d'y inclure certaines propriétés bornant les côtés nord-est et sud-ouest de la rue André-Giguère, entre les avenues Saint-Joseph et Saint-Alfred, ainsi qu'en modifiant l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de façon à abroger les zones 169G et 169H et à autoriser à l'intérieur des nouvelles zones 169L et 169M les usages et conditions d'implantation
  - 3.2.1. Document résumé / assemblée d'information et de consultation publique
  - 3.2.2. Premier projet du règlement numéro 1775-2019
- 3.3. Premier projet du règlement numéro 1776-2019 amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements afin de modifier l'annexe 1, « Plan de zonage du secteur urbain – carte PZ-2 » du développement domiciliaire du promoteur *Gestion Sylvain Marcoux inc.*, en agrandissant les zones 196 et 197 actuelles à même la zone 198 et une partie de la zone 520 afin d'y inclure les propriétés bornant les côtés nord-ouest et sud-est de la rue des Arpents-Verts (phase 4) ainsi qu'en modifiant l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de façon à abroger la zone 198 et à autoriser les mêmes conditions d'implantation pour les zones 196 et 197 agrandies que celles actuelles
  - 3.3.1. Document résumé / assemblée d'information et de consultation publique
  - 3.3.2. Premier projet du règlement numéro 1776-2019
4. Questions de l'auditoire sur les projets de règlements numéros 1774-2019, 1775-2019 et 1776-2019
5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Me Hélène Gagné, OMA  
Greffière.

/CF